



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

GOUVERNORAT DE LA REGION DIANA
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION GENERALE DE LA DECENTRALISATION
GOUVERNORAT DE LA REGION DIANA

Avis de Consultation Ouverte

N° 05-2023-PRMP /GOUV/REG/DIANA

1. Le **GOUVERNORAT DE LA REGION DIANA** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES AUTRES INFRASTRUCTURES [TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BLOC SANITAIRE AU DE LA RESIDENCE REGION DIANA]** ".

Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots. Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. , mais ne peut prétendre qu'à **un (1) Lot(s)** au maximum. .

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **BUREAU REGION DIANA PORTE N°11**

Rue : **RUE RICHELIEU PLACE KABARY**

Etage / Numero de Bureau : **PORTE N°11**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré **BUREAU REGION DIANA PORTE N11** et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 2: quatre-vingt mille Ariary (Ar80 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce

- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **BUREAU REGION DIANA PORTE N°11** au plus tard le **31/03/2023** à **09 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- Lot 1: Ariary (Ar0.00)

- Lot 2: un millions Ariary (Ar1 000 000.00)

, ou son équivalent en monnaie librement convertible. Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances

- Soit par Garantie Bancaire

- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du **TRESORIER GENERAL ANTSIRANANA**

8. Une visite de lieu est **obligatoire**

Un certificat de visite de lieu sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.



à Le 27/02/2023

La Personne Responsable des Marchés Publics